Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 47 (1921)
Heft: 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. Voir Informations légales.

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

couronnement de sa carrière, c'est l'alimentation de La Chaux-de-Fonds en eau et en force motrice.

Le rêve qui hantait depuis longtemps déjà tous les esprits à La Chaux-de-Fonds, celui de briser les obstacles qui s'opposaient à son développement industriel et économique, le manque d'eau potable et d'énergie motrice, Hans Mathys, dès son entrée dans la Commune en a poursuivi la réalisation avec un zèle remarquable et une exemplaire ténacité.

Le succès fut lent à venir ; de nombreuses et infructueuses recherches furent faites un peu partout et pour trouver de nouvelles sources plusieurs concours d'idées furent ouverts sans apporter de solution et on désespérait d'arriver à chef, lorsqu'en 1885 naquit le projet génial de l'ingénieur Guillaume Ritter qui prévoyait le captage des sources existant sur la rive gauche de l'Areuse, en aval du Saut de Brot, et leur transport à La Chaux-de-Fonds après élévation de l'eau à une hauteur de 500 mètres au moyen de la force hydraulique de la rivière, travail qui avait fait sensation dans les milieux techniques de l'époque.

† Hans Mathys.

Si l'idée n'est pas de M. Mathys, l'exécution lui appartient tout entière. Il en fut l'âme et c'est grâce à lui, grâce à son talent et à son ingéniosité que cette admirable entreprise put être exécutée dans des conditions si remarquables de bienfacture et de bon marché, que le Conseil général de La Chaux-de-Fonds lui octroyait quelques jours avant la fête d'inauguration des eaux, dans un élan d'enthousiasme et de reconnaissance, le 23 novembre 1887, la bourgeoisie d'honneur et le 24 novembre, le Grand Conseil neuchâtelois sanctionnait ce vote en lui accordant à son tour la nationalisation d'honneur.

La Chaux-de-Fonds pourvue d'eau potable voit son développement prendre une extension aussi rapide que réjouissante.

M. Mathys, sans cesse à la brèche, fait face à une écrasante besogne : installation du réseau de distribution locale, réorganisation du service de défense contre l'incendie, établissement du grand collecteur, transformation de la rue Léopold-Robert, avec sa double artère et son trottoir central, travaux d'endiguement de l'Areuse, captage de nouvelles et abondantes sources, agrandissement de l'Usine primaire des Moillats et des installations, tous ces travaux sont exécutés avec la plus grande maîtrise dans un nombre restreint d'années et suffiraient à eux seuls à justifier la renommée dont son nom était entouré.

Mais il ne s'arrête pas là ; la première partie du programme accomplie, il poursuivit la réalisation de la seconde, la mise à disposition pour notre industrie de la force motrice que la nature, en marâtre, lui refusait.

En 1892, La Chaux-de-Fonds obtenait concurremment avec les deux autres grandes communes du canton, la concession d'un tronçon de l'Areuse, en 1894 les travaux de dérivation des eaux de cette rivière et la construction de l'Usine génératrice à Combe Garrot sont commencés et activement poursuivis, parallèlement avec ceux d'installation d'un réseau de distribution, puis en 1897 le courant électrique était distribué en ville. Le service électrique est créé, il comporte, comme celui des eaux, d'importants développements : nombreuses corrections de l'Areuse, construction d'une usine de réserve, d'une station d'accumulateurs, d'une usine thermique, etc., etc

En 1912 un événement politique local, l'avènement de la commune socialiste à La Chaux-de-Fonds force M. Hans Mathys à quitter la Direction des Services industriels. Dès lors, cet homme sensible exerça dans sa retraite paisible la profession d'architecte et d'ingénieur, s'occupant presque exclusivement d'études et d'expertises très appréciées. Cette année encore il venait de terminer la captation et l'alimentation en eau potable de la commune de Corgémont (Jura bern.)

Lundi 29 novembre 1920, à 2 heures, alors qu'il se rendait au Doubs pour une étude spéciale dont il s'occupait depuis quelque temps déjà, Hans Mathys âgé de 74 ans fut frappé subitement d'une attaque d'apoplexie et tombait foudroyé dans la rue.

Tel était Hans Mathys. Magistrat intègre et populaire, travailleur acharné, technicien de mérite, esprit droit, caractère franc, détestant les finasseries et les intrigues, sachant ce qu'il voulait, allant droit au but, il s'était voué corps et âme à sa tâche, sacrifiant son temps, sa santé aux œuvres qu'il avait conçues et qu'il faisait pour ainsi dire siennes, sans autre ambition que de les mener à bonne fin.

Ces mêmes qualités, nous les retrouvons dans toute sa féconde activité sociale et familiale, et dans les nombreuses sociétés dont il faisait partie : Membre fondateur de la Société suisse des ingénieurs et architectes S. I. A., section de La Chaux-de-Fonds, il en était le président depuis 1913. L'année passée l'assemblée générale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale lui avait décerné le titre de membre honoraire. Il a travaillé aussi pendant vingt-cinq ans au sein du Comité de la Société suisse de l'industrie du gaz et des eaux, et dès 1914 il en était membre d'honneur. Il a fait une carrière militaire dans l'artillerie où il s'était élevé au grade de lieutenant-colonel.

C'était une vaste intelligence, un homme de grand bon sens, un chef de famille adoré. Avec Hans Mathys disparaît une grande et noble figure, avec lui disparaît une vie toute de probité et de travail d'honneur. Tous ceux qui l'ont connu lui garderont un bon et inoubliable souvenir. B.

BIBLIOGRAPHIE

De la Suisse à la mer. — Edition spéciale de la Revue *Schweizerland*. Septembre 1920. — Zurich, *Ebner & Cie.*

En septembre 1918 la revue *Schweizerland* avait édité un numéro spécial concernant la navigation fluviale.

L'édition spéciale de cette année a trait plus particulièrement à la question du Rhin, mais contient encore un article

intéressant sur les projets de navigation intérieure dans la Suisse méridionale. En tête du volume se trouve annexée une carte des voies navigables de l'Europe occidentale et centrale dressée par le Service fédéral de l'Economie hydraulique à Berne. Cette carte a l'avantage de représenter sous une forme simple et très claire le réseau des fleuves naturels ou régularisés, des fleuves canalisés et des canaux actuellement utilisables en Europe.

Ce volume présente en outre un mémoire de M. Gelpke, ingénieur, conseiller national à Bâle, sur les motifs qui militent en faveur du maintien du cours conventionnel du Rhin entre Bâle et Rotterdam. Chacun connaît la thèse de M. Gelpke qui est exposée tout au long dans son mémoire et qui tend à démontrer que la seule solution convenable pour notre pays est la régularisation du Rhin entre Strasbourg et Bâle. Cette régularisation permettrait l'utilisation d'un chenal de deux mètres de profondeur au minimum pendant 318 jours par année. Ce chenal pourrait être parcouru par des remorqueurs puissants amenant jusqu'à Bâle des chalands d'une capacité de 2000 tonnes.

Le Mémoire de M. le Dr Henri Bühler de La Chaux-de-Fonds traite des droits de la Suisse à la navigation libre sur le Haut-Rhin. Ce mémoire tend à démontrer que la Suisse possède sur le Rhin des droits imprescriptibles et que notre pays doit tout faire pour les maintenir. D'autre part M. Bühler relève le fait que le Rhin régularisé offre une capacité de transport bien supérieure à celle du canal latéral. Il estime que c'est le facteur essentiel qui doit nous guider dans le choix de la solution. Il relève encore comme l'avait déjà fait M. Gelpke le fait que le canal latéral risquerait de provoquer une rupture de charge à Strasbourg, ce qui est juste pour le cas où l'on voudrait arriver à Bâle avec des chalands de plus de 600 tonnes.

Il faut toutefois remarquer à ce sujet que l'on préconise volontiers l'emploi de chalands de 600 tonnes qui pourraient venir plus tard jusque dans le centre de la Suisse sans rupture de charge depuis Rotterdam,

M. Jean R. Frey à Bâle traite la question relative à la Commission centrale, future maîtresse du Rhin. Il fait l'historique de cette commission et montre tout le travail qu'elle a accompli jusqu'à la guerre et relève le fait que l'efficacité de la nouvelle commission centrale manque pour le moment encore d'une base juridique inattaquable tant que les deux pays neutres la Suisse et les Pays-Bas n'ont pas déclaré qu'ils acceptent intégralement et sans réserve la modification décidée à Versailles du droit de navigation sur le Rhin en vigueur jusqu'à maintenant ainsi que la nouvelle répartition des mandats.

L'ingénieur Giovanni Rusca de Locarno expose dans un mémoire très intéressant accompagné de cartes et profils en long les projets de navigation intérieure dans la Suisse méridionale subalpine. Ce mémoire traite encore de l'avant-projet du port franc et de triage de Mappo près de Locarno.

Le dernier article contenu dans ce numéro est écrit par M. Savoie-Petitpierre, député, ancien président de l'Association suisse pour la navigation du Rhône au Rhin.

M. Savoie-Petitpierre dont on connaît l'inlassable activité en faveur de la navigation fluviale plaide la cause du Rhin libre. Il relève d'une façon saisissante ce que la régularisation du Rhin jusqu'à Strasbourg a fait pour le développement de ce port dont le mouvement annuel qui était de 10,000 tonnes en 1890 atteignait à 2,000,000 tonnes à la veille de la guerre.

Il serait à souhaiter que la revue *Schweizerland*, dans l'intérêt de la navigation fluviale tout entière, publie une nouvelle édition spéciale qui réunirait non seulement tout ce qui est en faveur du Rhin libre et de l'utilisation de chalands de fort tonnage soit de 2000 tonnes ; mais aussi tout ce qui a été écrit ou tout ce qui pourrait être écrit en faveur de la solution du canal latéral, de Bâle à Strasbourg, et de l'utilisation de chalands dont la capacité ne dépasserait pas 600 tonnes.

Ceux qui s'intéressent à l'importante question de la navigation fluviale auraient ainsi la possibilité d'entendre un autre son de cloche et d'établir leur opinion sur l'ensemble des pièces du procès. A. M.

Afin de ne pas laisser s'accréditer certaines légendes, nous tenons à constater ici que le président de notre Comité de rédaction, M. Paul Piccard, ingénieur à Genève, a quitté la maison Piccard-Pictet, il y a onze ans, et qu'il n'a plus de relations, ni d'intérêt, dans la S. A. des Ateliers Piccard, Pictet & Cie, *à laquelle son nom est resté accolé.*

CARNET DES CONCOURS D'ARCHITECTURE

Etat de Vaud.

Ecole cantonale d'Agriculture de Morges.

Le Conseil d'Etat a bien voulu, à la demande de la Société des Ingénieurs et des Architectes, prolonger le délai pour la remise des projets jusqu'au samedi 22 janvier 1921, à 18 heures au plus tard.

Ville de Bienne.

Un concours était ouvert pour l'élaboration d'un nouvel hôpital de district. Jugé les 15, 16 et 17 décembre, il a réuni 28 projets dont six ont été récompensés de la façon suivante :

Ier rang, MM. Saager & Frey, et Rob. Saager, architectes, à Bienne, 4000 fr. — IIme rang, *ex æquo*, MM. Louis frères, architectes, à Berne, 3500 fr. — IIme rang, *ex æquo*, MM. Karl Fried. Krebs et Möri & Krebs, architectes, à Berne, 3500 fr. — IIIme rang, M. E.-F. Roseng, architecte, à Frauenfeld, 1500 fr. — IVme rang, MM. Moser & Schürch, architectes, à Bienne, 1300 fr. — Vme rang, MM. Stucker & Anderfuhren, architectes, à Bienne, 1200 fr.

Calendrier des Concours.

LIEU	OBJET	TERME	PRIMES	PARTICIPATION
			Fr.	
Fribourg	Banque Populaire Suisse	—	—	—
Zurich	Méthodes pratiques pour la construction de maisons en béton coulé	28 février 1921	20 000	Architectes et entrepreneurs domiciliés en Suisse ainsi que les spécialistes suisses domiciliés à l'étranger.
Morges	Ecole d'agriculture	22 janvier 1921	6 000	Ouvert aux architectes vaudois ou de nationalité suisse, régulièrement établis dans le canton de Vaud depuis trois ans au moins.

Lausanne. — Imprimerie La Concorde.